

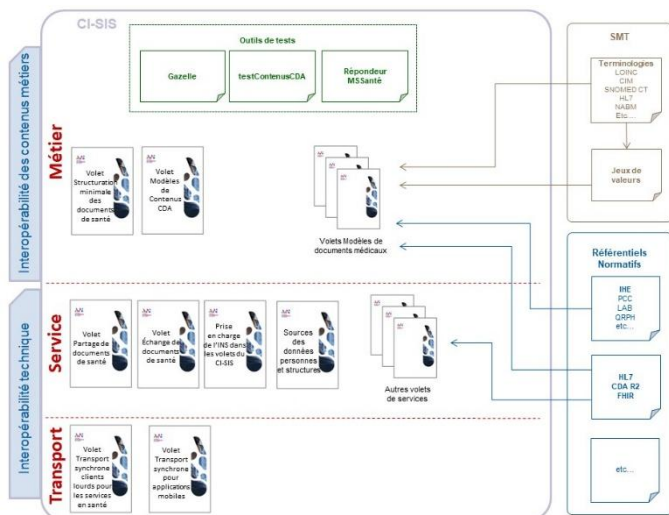
Volets Modèles de documents (Couche Contenus)

EN BREF

- ▶ Le cadre d'interopérabilité des systèmes d'information de santé (CI-SIS) fixe les règles d'une informatique de santé communicante pour faciliter la coopération entre les professionnels impliqués dans les parcours de santé des patients et aider la décision médicale ;
- ▶ Co-construit avec les parties prenantes des domaines sanitaire, médico-social et social, le CI-SIS est évolutif et s'enrichit progressivement grâce aux cas d'usage formulés par les acteurs de terrain ;
- ▶ Les volets *Modèles de documents* du CI-SIS sont les spécifications syntaxiques et sémantiques permettant la production des documents et leur correcte exploitation par les systèmes d'information consommateurs en s'appuyant sur un langage commun.

Positionnement des Volets *Modèles de documents* dans le CI-SIS

Ces **Volets Modèles de documents** appartiennent à la couche Métier du CI-SIS.



Les volets sont accessibles à partir de l'[Espace de publication du CI-SIS](#).

Historiquement, les volets étaient publiés dans au format PDF. Conformément aux nouvelles pratiques internationales, les nouveaux volets seront publiés sous la forme de guides d'implémentation (IG).

Chaque volet comporte :

- **des spécifications fonctionnelles** qui définissent le modèle métier fourni par le porteur de projet : cas d'usage; acteurs, liste des données contenus dans le document.
- **des spécifications techniques** élaborées par l'ANS à partir des spécifications fonctionnelles. Les spécifications techniques transposent dans une syntaxe normée (CDA; FHIR) les données listées dans les spécifications fonctionnelles en précisant les terminologies ou jeux de valeurs à utiliser pour les coder.

Ces volets précisent les exigences applicables au contexte français

Les Modèles de documents publiés dans le CI-SIS précisent les exigences spécifiques à leur implémentation dans les systèmes d'information français (SIS). Par exemple, l'usage de l'Identité Nationale de santé (INS) et des annuaires pour l'identification des professionnels de santé et des établissements.

Ces volets s'appuient sur des normes et standards internationaux matures et stables

L'interopérabilité est assurée par l'utilisation de normes et standards internationaux :

- **EEHRxF** (*European Electronic Health Record Exchange Format*) : pour les documents visés par le règlement EEDS.
- **IHE** : pour le profilage des documents médicaux dans un contexte spécifique : IHE PCC pour la coordination des soins, IHE PaLM pour la biologie, etc...
- **HL7** : HL7 CDA est la syntaxe historiquement utilisée pour les documents médicaux (et celle utilisée pour l'alimentation du DMP/Mon Espace Santé). HL7 FHIR va progressivement remplacer HL7 CDA et en particulier pour les documents visés par le règlement EEDS.
- **Terminologies internationales** : Les données sont codées (code + libellé) à partir de terminologies internationales (HL7, LOINC, SNOMED, CIM 10, etc...) ou nationales (CCAM, CIS, CIP, ...). Des jeux de valeurs limitant les valeurs possibles peuvent être définis.

Outils de vérification de la comptabilité et fichiers exemples

Pour aider les éditeurs à implémenter ces volets, l'ANS publie également des exemples (CDA ou FHIR) et met à disposition des outils de tests permettant de vérifier la compatibilité des fichiers produits par les logiciels.

Des modèles pour une nouvelle génération de logiciels au service des parcours de soins

Le logiciel du professionnel doit être adapté à son activité et en support de sa pratique.

Les nouvelles pratiques tant du côté des professionnels de santé que des patients, font émerger des nouveaux besoins : la coordination des différents acteurs intervenant dans le suivi et la coordination des soins et des parcours des patients, les prises en charge pluridisciplinaires, la mobilité des professionnels et des patients, etc. Dans ce contexte, les professionnels de santé doivent pouvoir s'appuyer sur des logiciels métier à forte valeur ajoutée et adaptés aux nouveaux contextes d'exercice.

L'émergence de fonctionnalités innovantes repose sur la production de données structurées.

En s'appuyant sur les données codées dans une syntaxe normée, de nouvelles fonctionnalités peuvent se mettre en place : automatisation simplifiée du partage et de l'échange des documents, intégration des données de santé d'un document directement dans le dossier électronique du patient, accès aux informations quel que soit le logiciel, accès aux bases de connaissance (bonnes pratiques, informations sur les pathologies, les médicaments, etc...) ciblées selon le contexte médical du patient, programmation simplifiée des séquences de prises en charge pluridisciplinaires, ...

Ces nouvelles solutions vont également contribuer à l'amélioration du suivi et de l'évaluation des politiques publiques en permettant l'exploitation de données à visée de pilotage et d'observation.

Pour en savoir plus

Pour plus d'informations :
<https://esante.gouv.fr/produits-services/ci-sis>